



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **5 novembre 2018**

Délibération n° 2018-3071

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Silk in Lyon pour l'organisation de la 1ère édition Silk in Lyon du 15 au 18 novembre 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Peillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 16 octobre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 7 novembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), M. Compan (pouvoir à M. Fromain), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Passi, Piegay (pouvoir à M. Vincent), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Sannino (pouvoir à Mme David), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Collomb, Genin.

Conseil du 5 novembre 2018**Délibération n° 2018-3071**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Silk in Lyon pour l'organisation de la 1ère édition Silk in Lyon du 15 au 18 novembre 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 octobre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Reconnue dans le monde entier, la soie est l'un des emblèmes de Lyon, qui conjugue patrimoine, créativité et rayonnement international. Les entreprises de soieries lyonnaises restent à ce jour, grâce à leur savoir-faire allié à leur inventivité et leur innovation technologique, les fournisseurs privilégiés des grandes maisons de la haute couture et de l'édition la plus exigeante présente dans le monde entier.

La Métropole de Lyon souhaite accompagner le développement d'événements qui permettent d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création.

II - Objectifs

La Métropole a soutenu et accompagné l'association Intersoie qui portait depuis 13 ans l'organisation du marché des soies.

Pour cette année 2018, Intersoie et Unitex ont fondé Silk in Lyon dans l'objectif d'enclencher un nouveau positionnement de l'événement, en confirmant la pertinence de la démarche tant auprès du grand public que des différents acteurs de la filière sur le territoire (industriels, créateurs, acteurs culturels, patrimoniaux et touristiques, écoles, etc.).

Pour cette 14^{ème} année, la Métropole apporte son soutien pour l'organisation de Silk in Lyon, temps fort de la filière, qui illustre le dynamisme de la soie, du "made in France" et l'engagement d'une profession dont l'excellence constitue la source d'une notoriété mondiale incontestée.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2017 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2017-2267 du 6 novembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Intersoie France dans le cadre de l'organisation du 13^{ème} marché des soies pour l'année 2017.

Le marché des soies 2017 a accueilli 8 000 visiteurs (5 259 entrées payantes/7 381 visiteurs identifiés). Vingt-huit exposants étaient présents soit 28 stands (22 en 2013, 33 en 2014, 35 en 2015, 33 en 2016). Trois nouveaux exposants (Divine Trouvaille, Velvet Prairie, Coudre Lyon) ont été accueillis.

L'édition 2017 avait proposé :

- la création d'un parcours des savoir-faire avec le soutien des dirigeants et la participation active de salariés de la filière soie et d'élèves de la filière textile,
- un partenariat avec le festival Labelsoie piloté par les musées Gadagne de la Ville de Lyon, animations en lien avec les partenaires Labelsoie,
- une nouvelle implantation au sein du Palais de la Bourse : ouverture de nouveaux espaces (salon Agents de change, allée Rhône, Coursives du 1^{er} étage, etc.),

- lancement d'une billetterie en ligne,
- des vestiaires pour un meilleur accueil et accompagner la nouvelle expérience visiteurs.

De nouvelles animations avaient été mises en place :

- 9 conférences, performances artistiques,
- 5 expositions dont 2 en lien avec les écoles,
- 3 ateliers (sur le week-end),
- 30 minutes de films sur les savoir-faire de la filière soie régionale, diffusés en continu.

IV - Programme d'actions pour l'année 2018 et plan de financement prévisionnel

Les objectifs de Silk in Lyon, nouveau festival de la soie qui aura lieu au Palais de la Bourse du 15 au 18 novembre 2018, sont les suivants :

1° - Proposer un nouvel événement unique de la soie à Lyon

- qui cristallise la dynamique de réseau impulsée en 2017,
- qui fédère les différents acteurs et initiatives liés à la soie (industriels, créateurs, acteurs culturels, patrimoniaux et touristiques, écoles, etc.),
- qui fasse rayonner le territoire (Ville de Lyon, Métropole et Région) en France et à l'international,
- avec la volonté de se connecter à la jeunesse et à la formation pour susciter des vocations dans la filière textile.

2° - Assurer un rayonnement international

Accueillir une ville étrangère de la soie chaque année lors de l'événement, pour proposer un focus autour des savoir-faire rares de la ville invitée (à l'exclusion de toute vente de produits en soie). La Ville de Hangzhou en Chine est la Ville invitée pour cette 1^{ère} édition.

3° - Assurer parallèlement le lancement du réseau mondial des grandes villes de la soie à Lyon dès 2018

L'ambition est de positionner Lyon comme :

- cité-pivot légitime qui prenne la parole sur le sujet (enjeu d'image),
- ville de la soie au niveau du maillage international des métropoles (après la gastronomie et la lumière),
- porte d'entrée de la soie en Europe pour les acteurs étrangers internationaux.

Le budget prévisionnel pour la 1^{ère} édition de l'événement Silk in Lyon est le suivant :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
prestataires externes	190 000	stands	80 000
communication et relations presse	40 000	entrées payantes	30 000
divers (frais bancaires, assurances, etc.)	1 500	UNITEX Auvergne-Rhône-Alpes	60 000
frais de déplacement et de réception	2 500	association Première vision (APV)	100 000
location Palais de la Bourse	50 000	Métropole de Lyon	25 000
dîner et divers (frais interne et animation)	68 600	Ville de Lyon	35 000
		Région Auvergne-Rhône-Alpes	17 600
		APICIL	5 000
Total	352 600	Total	352 600

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 €, au profit de l'association Silk in Lyon pour la 1^{ère} édition de l'événement Silk in Lyon du 15 au 18 novembre 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Silk in Lyon pour la 1^{ère} édition de l'événement de Silk in Lyon du 15 au 18 novembre 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Silk in Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 25 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 novembre 2018.